


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 001420147		1ere Gachée : 17:41 (1)		Date : 26/09/2026		MAHE240926094645		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9298049		SBM		Chantier : SC		SOUS CENTRALE		Véhicule : SC	
17 RUE DE RIS								FY090WC	
ZI DES NOUES DE SEINE								Chauffeur : SC	
								SOUS CENTRAL	
								Centrale : GOURNAY 01	
ARRIVEE CHANTIER				DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR	
réelle				debut fin		chantier		centrale	
						Quantite Origine : 100.00 m3		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
						Quantite Restante : 55.00 m3			
						Livree Reelle : 15.00			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
5JGRAVECIM3D22R		GRAVE CIMENT						Consistance(7)	
								S1	
								Dmax	
								22.4	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/C-M(S-L) 42.5						0			
Appellation commerciale : GRAVE CIMENT 3% D22.4 CEM II/C CEM II/C 42.5 N						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE				15.00 METRE CUBE				Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE				15.00 METRE CUBE					
RESPONSABILITE ELARGIE DU				15.00 METRE CUBE					
PRODUCTEUR				15.00 METRE CUBE					
CONTRIBUTION ENERGETIQUE				15.00 METRE CUBE					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non